

L'économie associative – Une introduction

Stéphane Lejoly

Publié sur le site du Mouvement pour la tri-articulation sociale (www.tri-articulation.info)

Novembre 2012 – Version 1.0

I. Contexte de départ : l'évolution actuelle de la vie économique

Par la **division du travail**, toujours plus prononcée au cours des siècles, le travail de chaque être humain devient d'autant plus spécialisé.

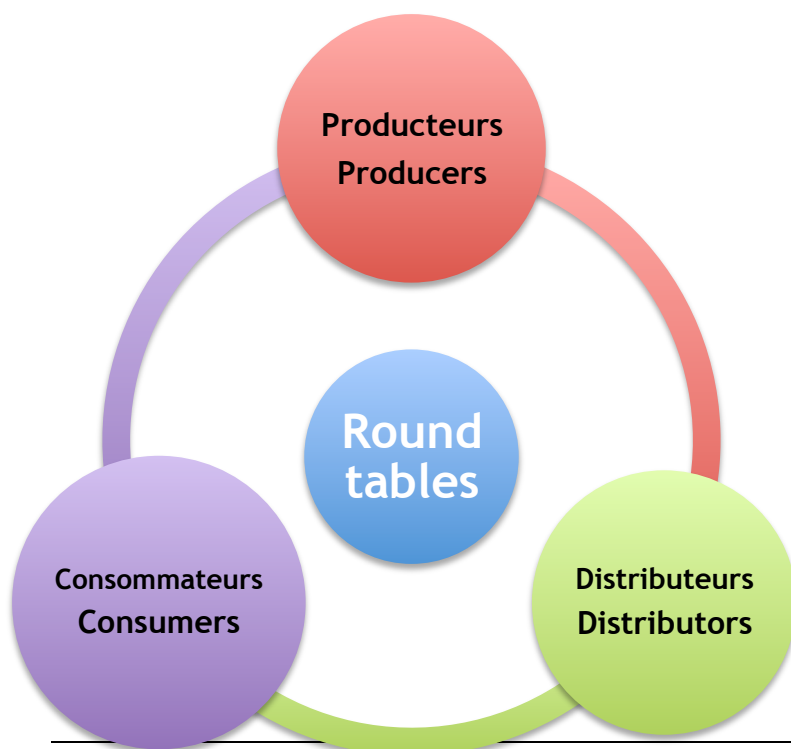
L'un produit des billes d'aciers, qu'un autre utilisera pour fabriquer des roulements, ceux-ci à leurs tours utilisés dans des applications très diverses par d'autres travailleurs spécialisés : la réparation de véhicules, l'ouverture et la fermeture de portes, la fabrication de prothèses...

Outre la spécialisation grandissante, la division du travail produit d'autres effets :

1. Une croissance considérable du nombre de biens et de services produits, à des prix allant à la baisse, ce qui permet de répondre d'autant plus et mieux à de multiples besoins humains ;
2. Ce que chacun produit sert les besoins des autres, et les autres produisent tout ce dont il a besoin : **l'économie devient objectivement de plus en plus altruiste** (mais pas au niveau du vécu subjectif, c'est-à-dire au niveau des représentations et pensées que chacun se fait du processus économique : la plupart des êtres humains continuent actuellement de croire qu'ils travaillent pour eux-mêmes, ce qui n'est objectivement pas le cas).
3. La complexification de l'économie et la division du travail **font perdre la conscience du processus d'ensemble** de l'économie dont plus personne n'a une vision claire. Il en résulte des processus chaotiques, voire destructeurs, pour la vie économique et sociale dans son ensemble.

Dans un contexte de division du travail croissante et inévitable, l'économie associative vise à **orienter les processus économiques sur base d'une conscience claire et précise d'ensemble**, notamment une conscience du caractère objectivement altruiste de l'économie, qui vise à s'édifier elle-même sur ces bases.

II. Les associations économiques : des organes structurant et orientant la vie économique



Orienter globalement des processus de la vie économique selon leur propre nature (c'est-à-dire selon l'altruisme objectif et l'idéal de fraternité) peut se faire par la **constitution de cercles de producteurs, distributeurs et consommateurs**.

Formés librement, ces cercles sont appelés « associations économiques ».

Les décisions prises au sein des associations seront d'autant plus au service de l'intérêt général qu'auront été formés des jugements en groupe afin de satisfaire les besoins de chacun.

II.a La structure et la constitution des associations économiques :

1. Elles sont constituées de **cercles de producteurs, distributeurs et consommateurs** (la présence de chacune de ces trois composantes est importante pour accéder à une vision d'ensemble du processus économique). Ces cercles sont :
 - a. **Organisés sur un plan « local »** (leur dimension se réglera d'elle-même selon les circonstances de la vie).
 - b. Constitués de partenaires ayant **un lien concret avec les réalités du terrain et compétents** dans leur domaine. En ce qui concerne les consommateurs, il ne s'agit pas tant de la compétence professionnelle que d'une capacité à formuler clairement et objectivement les besoins des consommateurs.
 - c. **Organisées par secteur** de la vie économique (par exemple le secteur agro-alimentaire, le secteur du transport, celui de l'énergie, etc.).
 - d. De telles associations peuvent se former **à chaque instant**.
 - e. Elles concernent et organisent exclusivement la **production, la circulation et la consommation de marchandises** dans le sens large de ce terme (biens et services), c'est-à-dire la vie économique à proprement parler, et non pas la sphère juridique et politique (élaboration des lois, des droits, etc.).
 - f. Les associations économiques communiquent entre elles. À plus long terme, elles se fédéreront, pour converger au sommet en une administration centrale de l'économie qui possédera ses propres organes de décision et d'organisation. Celle-ci sera indépendante de l'État, mais recevra de lui la législation (droit social, droit du travail, etc.) qu'il établit sur une base tout à fait autonome. **L'ensemble du corps économique** sera alors peu à peu constitué par **l'activité complémentaire d'associations** formées d'hommes ayant les mêmes intérêts professionnels, ou les mêmes intérêts de consommation qui, par des échanges réciproques, mettent sur pied l'ensemble de l'économie.
2. Les membres des associations économiques se **réunissent suffisamment régulièrement** (autour de « tables rondes » associatives).
3. **La structure et la constitution** des associations économiques, stimule et encourage fortement l'état d'esprit suivant : chacun travaille au mieux pour répondre aux besoins des autres (voir ci-dessous).

II.b Les principales fonctions des associations économiques

Du fait de leur constitution, des objectifs et de l'esprit qui anime les associations économiques :

1. **Elles fonctionnent comme des organes de perception et de prise de conscience de la vie économique, permettant d'en saisir une image d'ensemble :**
 - a. **La libre expression des besoins** est cultivée au sein des associations économiques, de telle façon à permettre leur **prise de connaissance objective** (besoins des entreprises et besoins des consommateurs) ;
 - b. De même, les échanges autour des tables rondes permettent de **prendre connaissance** (dans leur complexité et parfois dans leur détail aussi) de **certains processus économiques** réels et essentiels. Sans l'outil que constituent les tables rondes associatives, aucun acteur économique ne peut percevoir ces processus ; chacun demeure dans l'ignorance, isolé des autres. **Saisir quel est le « vrai » et « juste » prix des marchandises**, qui soit à la fois acceptable pour les

consommateurs et qui permette de couvrir les besoins des producteurs et distributeurs, constitue en quelques sortes **une culmination du processus d'économie associative**. Les prix sont formés consciemment lors des négociations collaboratives.

- c. La pratique montre qu'il **résulte** de ces échanges et de ces connaissances des métamorphoses importantes de la conscience de chaque acteur économique. La structure et l'organisation des entreprises membres ne change pas radicalement, par contre, **leur source d'inspiration, l'origine de leurs buts et leurs motivations changent. Du fait de la participation au processus d'économie associative** (et non du fait de quelconques exhortations à l'altruisme et à la solidarité invoquées à tour de bras), **servir les besoins d'autrui dans la réciprocité, devient peu à peu central pour tous les participants**, et prend tout « naturellement » la place de motivations qui existaient antérieurement, à savoir notamment, la recherche du profit maximum.

2. **Elles sont également des organes de DÉCISIONS et d'ENGAGEMENTS réciproques (fondés) ; elles mènent à la réalisation d'ACCORDS, d'arrangements, de CONTRATS, selon le point de vue de l'économie :**

- a. Accords sur des biens et services qui seront (ou sont) produits, par qui, à quel prix...
- b. Accords sur des modes de distribution et de commercialisation ;
- c. Accords sur la répartition de la main d'œuvre entre les entreprises et les secteurs de l'économie selon les besoins ;
- d. Accords sur l'allocation de ressources (capitaux, moyens de production...) à certains processus économiques ;
- e. Pour les associations à plus grand échelle : décision commune de freiner une accumulation trop importante de capitaux dans un secteur particulier de l'économie ou au contraire de stimuler une capitalisation trop faible...

3. **Autres caractéristiques :**

- a. Ce ne sont pas les lois qui règlent la production, la circulation et la consommation des biens, mais les **êtres humains**, par leur **compréhension directe** et par leur **intérêt** pour ces opérations.
- b. Il s'agit d'un mode de gestion en commun de la vie économique, qui permet d'y introduire efficacement des considérations environnementales, culturelles et humaines, à la base, du fait de **l'engagement réciproque** des parties. Ceci est extrêmement difficile en économie de marché et en économie planifiée.

III. **Quelques exemples de structures d'économie associative**

À noter : souvent sur le terrain, des acteurs de l'économie associative **ne disposent pas de concepts très clairs à son sujet !** Certains acteurs agissent de manière plus instinctive que clairement consciente des concepts fondamentaux (ce qui est source d'échecs et d'erreurs). De même, certains groupes ou structures mettent l'accent sur l'éradication des « distributeurs » (les intermédiaires commerciaux) du circuit économique : il manque ainsi des acteurs fondamentaux autour des tables rondes ; le processus économique dans son ensemble ne peut alors être compris, ni assaini.

Quelques exemples d'associations économiques de petite taille (parfois embryonnaire), dans le secteur agro-alimentaires :

- AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne)
- GAC (Groupes d'achats communs)
- GASAP (Groupe d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne)
- CSA (Community Supported Agriculture)

Exemple d'une association économique à dimension plus vaste dans le secteur agro-alimentaire :

- Groupe OIKOPOLIS (Luxembourg) : <http://www.oikopolis.lu>

Exemple d'une association économique hors secteur agricole (et ne regroupant pas tous les acteurs d'une filière) :

- Groupe COOPERA (Suisse) : <http://www.coopera.ch>

De **nombreuses formes d'associations économiques sont possibles**. Il n'existe pas de recettes toutes faites. Parfois l'initiative de la création d'une association est prise plutôt par un ou des producteurs, ou par un ou des distributeurs, ou des consommateurs. Voir par une association existante.

IV. L'Économie associative : un nouveau PARADIGME de la vie ÉCONOMIQUE ?

Un tableau comparatif entre trois types de paradigmes économiques.

	Économie de Marché Market economy	Économie associative Associative economy	Économie planifiée Planned economy
Centre de gravité de l'économie Center of the economy	Le Marché (« main invisible ») The market	Libres associations économiques Free economic associations	État central planificateur Central government planner
Critère de mise en production ou distribution d'une marchandise Central criterium	Selon le profit réalisé sur le produit Profit	Libre expression et observation rationnelle des besoins humains. Compréhension sociale Free expression of needs. Social understanding	Selon le plan centralisé Centralized plan
Organisation de la relation entre production et consommation Relationship between production and consumption	Mécanisme de l'offre et de la demande Supply and demand mechanism	Concertation. Recherche et fixation du vrai prix des marchandises. Négociations à caractère contractuel Consultation and negotiation => contracts	Gestion centralisée et bureaucratique (gestion « mécanique » par l'État central) Bureaucratic and centralized management

Spécificités de l'allocation des moyens de production, des capitaux, de la terre...
 dans une économie associative fondée sur une tri-articulation consciente de l'organisme social
Specific allocation mode for means of production, capital, land...
 in an associative economy driven by a conscious social threefolding

	Économie de Marché Market economy	Économie associative Associative economy	Économie planifiée Planned economy
Disposition du capital et des moyens de production Disposal of capital and means of production	Propriété privée Private property	Libre usage (« propriété privée ») aussi longtemps que le producteur est en mesure d'y consacrer ses capacités individuelles dans l'intérêt collectif . Free disposal (« private property ») as long as the producer is able to devote his individual capacities to the collective interest .	Propriété collective Collective property
Mode d'allocation de la propriété du capital, des biens fonciers, de la terre, des moyens de production Allocation mode for capital, land, production means	Par achat (acquisition). Les moyens de production, la terre et le capital sont des marchandises. By purchase (acquisition). The means of production, land and capital are commodities.	Par transfert sur une base purement juridique (pas par achat) selon la législation établie par l'État (celle-ci n'existe pas telle quelle actuellement!), sur base des capacités individuelles des futurs propriétaires, estimées par le précédent propriétaire ou par une institution de la vie culturelle indépendante de l'État . Transfert on a purely legal basis (not per purchase) according to the laws (currently does not exist), and based on individual skills of the future owners, estimated by the previous owner or by a cultural institution, independent from the State .	Pas d'allocation à des propriétaires privés . Les biens fonciers, le capital, etc. sont gérés par des fonctionnaires ou des représentants de l'État . No private property . Management of land, capital, means of production... is carried out by officials or representatives of the State .

V. Prochains articles et chapitres à venir :

- Les circuits courts : avantages et aspects mythiques. Faut-il intégrer les distributeurs au sein des associations économiques ? (publié en mars 2013).
- Pourquoi certaines associations économiques sont elles fragiles ou sous-développées ? Analyse de cas.
- Outils pratiques pour créer et développer des associations économiques.



Les concepts développés dans cet article **font partie d'une idée plus vaste**, celle de la tri-articulation sociale. Nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à en prendre connaissance sur le site www.tri-articulation.info (articles numérotés 01 à 14) pour en saisir toute la signification.

AVERTISSEMENT : la question sociale est en soit très complexe. Les concepts de la tri-articulation sociale constituent un outil pour en saisir l'essentiel, et sur cette base, pour en comprendre les détails et agir localement. Les divers auteurs des articles publiés sur ce site tentent de les expliciter et d'en proposer des applications pratiques. Leur compréhension de la tri-articulation sociale est susceptible d'évoluer avec le temps. Les auteurs peuvent évidemment aussi se tromper dans leurs interprétations. Le risque d'erreur fait partie de toute démarche de recherche! Nous ne pouvons dès lors qu'**inviter les lecteurs à prendre connaissance des concepts à leur source, c'est-à-dire dans les ouvrages de base** ([voir la bibliographie sommaire](#)).



Cet article est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposé](#). Vous n'avez pas le droit d'en faire une utilisation commerciale, ni de le modifier, de l'adapter ou de le transformer. Toutefois, vous êtes libres de partager, reproduire et communiquer le présent article, à la condition de mentionner sa source (le site www.tri-articulation.info et le cas échéant, l'auteur de l'article), sans suggérer que vous ou votre utilisation de l'article êtes approuvés. N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut-être levée, si vous avez l'autorisation du titulaire des droits.